



EN BREF :

- Situation générale.
- Vers gris : activité faible.
- Carotte : captures très faibles de charançon, apparition des premières taches foliaires (cercosporose).
- Céleri : tache bactérienne en progression, mais faible.
- Laitue : tache bactérienne et mildiou en progression; hausse des cicadelles et des chenilles.
- Oignon : thrips, mouches de l'oignon et *Botrytis*; présence généralement faible.
- Poireau et ail : teigne, pic d'activité des papillons atteint pour les régions plus au sud du Québec.

SITUATION GÉNÉRALE

La dernière semaine a encore une fois été marquée par du temps pluvieux sur l'ensemble des secteurs. De manière générale, le temps frais et humide a favorisé la progression de plusieurs maladies fongiques et bactériennes.

VERS GRIS

L'activité des vers gris semble s'être atténuée sur la majorité des régions. On observe des dommages localement dans certains champs en Montérégie, dans la région de Québec et au Lac-Saint-Jean. Demeurez vigilant. Intervenez seulement si vous observez des dommages significatifs. Si possible, ne traitez que les zones affectées. Pour plus de détails concernant la répression des vers gris, consultez l'avertissement Légumes – Général No 01 du 18 mai 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a01leg06.pdf>).

CAROTTE

Charançon

Cette semaine, les captures sont faibles à nulles (Lanaudière, Montérégie-Ouest). Cependant, des œufs sont encore observés à Sainte-Clotilde (Agriculture et Agroalimentaire Canada), ce qui signifie que la période de ponte du charançon n'est pas terminée.

Bien que la ponte devrait cesser très prochainement, la prudence s'impose. Chez les producteurs où l'insecte ne fait pas l'objet de dépistage, on doit encore intervenir. Les traitements insecticides au stade 2 à 3 feuilles puis au stade 4 à 5 feuilles sont donc encore requis. Pour plus de détails sur la répression du charançon, consultez le bulletin d'information permanent **No 01** du 4 mai 2007 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/bp01tn07.pdf>).

Taches foliaires

Dans la région de Lanaudière et en Montérégie-Ouest, on observe quelques taches (cercosporose) sur les feuilles du bas dans les champs les plus avancés. **Aucune intervention n'est justifiée pour le moment.** On recommande de débiter les traitements fongiques seulement lorsque le rang de carotte couvre une largeur de plus de 30 cm (rang à demi fermé en sol organique) et qu'il y a plus de 25 % des plants qui ont au moins une tache sur une des feuilles intermédiaires. Pour plus de détails, consultez la stratégie d'intervention sur les brûlures foliaires de la carotte présentée dans l'avertissement **No 10** du 15 juillet 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a10tn05.pdf>).

CÉLERI

Punaise terne

Les populations sont toujours faibles en Montérégie et aucune perte de contrôle n'est signalée. Demeurez vigilant et estimez la population présente et l'intensité des dommages. Dans la mesure du possible, respectez les seuils d'intervention suggérés suivants :

- Plants de moins de 10 cm : 1 punaise par plant.
- Plants de 10 à 45 cm : 1 punaise par 5 plants.
- Plants de plus de 45 cm : 1 punaise par 10 plants.

Au besoin, consultez la stratégie d'intervention contre la punaise terne présentée dans l'avertissement **No 02** du 20 mai 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a02tn04.pdf>).

Tache bactérienne (*pseudomonas*)

On observe la présence de taches bactériennes; celles-ci progressent toujours, mais faiblement en comparaison à la semaine dernière.

La tache bactérienne est favorisée par les périodes prolongées de mouillure du feuillage (10 heures ou plus). Lorsque de telles conditions sont prévues (pluie), **on recommande d'appliquer un fongicide contenant du cuivre dans les champs où la maladie est présente.** Évitez de circuler dans les champs lorsque le feuillage est humide. Afin d'éviter de propager la maladie aux autres champs, les champs affectés devraient aussi être les derniers traités lors des opérations culturales (pulvérisations, désherbage, etc.).



Carences

Des symptômes de **gerçure du pétiole** (carence en bore) sont toujours observés dans certains champs en Montérégie-Ouest. La situation est stable en comparaison à la semaine dernière. Respectez la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement **No 06** du 12 juin 2008 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn08.pdf>).

Les conditions climatiques des derniers jours ont été peu favorables au développement du **cœur noir**. Conséquemment, il y a peu de symptômes observés présentement. Demeurez vigilant dans les prochains jours et surveillez les conditions favorables à l'apparition de cette carence. On recommande de faire des applications foliaires de calcium lorsque les conditions favorisent une croissance rapide des plants et plus particulièrement lorsque des poussées de croissance surviennent. Les principales conditions qui favorisent les poussées de croissance sont : des températures élevées qui suivent une période de temps frais, des pluies qui succèdent à du temps sec ou du temps ensoleillé qui suit des journées nuageuses. Des plants dont le rythme de croissance est régulier subissent rarement des dommages. Les plants de céleri les plus âgés sont les plus susceptibles de développer cette carence. Pour plus d'information concernant le cœur noir, consultez la stratégie d'intervention contre le cœur noir présentée dans l'avertissement **No 04** du 2 juin 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a04tn05.pdf>).

LAITUE

Insectes

La situation n'a pas évolué de manière significative en Montérégie concernant le **puceron** *Nasonovia* et la **punaise terne**. Même si, globalement, ces insectes sont peu présents, des interventions sont requises dans certains champs. On observe un peu plus de pucerons et quelques punaises ternes (aucun dommage signalé) dans la région de la Capitale-Nationale, mais les populations demeurent faibles. Pour un résumé des stratégies d'intervention, consultez l'avertissement **No 07** du 22 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a07tn06.pdf>).

Quelques punaises de la famille des pentatomidae ont aussi été observées dans certains champs de laitue pommée en Montérégie-Ouest. Ces grosses punaises aux larges épaules peuvent causer des dommages semblables à ceux de la punaise terne. Ces deux insectes se répriment de la même manière. Au besoin, consultez l'avertissement **No 06** du 11 juin 2009 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn09.pdf>).

Les **cicadelles** sont en hausse cette semaine en Montérégie-Ouest et de nouveaux cas de plants affectés par la jaunisse de l'aster sont observés. Des traitements ont été recommandés dans certains champs. Les cicadelles n'ont pas été observées dans la région de Québec.

La stratégie de lutte contre la cicadelle est présentée à la fin de l'avertissement **No 10** du 23 juillet 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a10tn04.pdf>).

On observe également une augmentation des **chenilles** en Montérégie-Ouest. Leur présence est signalée dans un plus grand nombre de champ et en quantité supérieure en comparaison à la semaine dernière. Les chenilles sont souvent contrôlées par les traitements visant les pucerons ou les vers gris. On ne rapporte pas de problèmes significatifs concernant les chenilles dans la région de Québec.



Pour plus d'information sur le contrôle des chenilles, consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement No 13 du 27 juillet 2009 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a13tn07.pdf>).

Prenez le temps de bien dépister tous vos champs. Si vous devez intervenir, faites attention de choisir un insecticide qui sera en mesure de bien réprimer toutes les différentes espèces d'insectes présentes dans le champ.

Maladies

Le temps humide et pluvieux a favorisé le développement des pathogènes. La situation en ce qui concerne les maladies en **Montérégie-Ouest** est la suivante :

- **Affaissement sec** : étant donné le temps frais et pluvieux, l'incidence de cette maladie demeure exceptionnellement élevée malgré la période de l'année. La maladie est observée tant sur les plants plus jeunes que les plus âgés.
- **Anthraxose** : on observe désormais trois cas de champs porteurs de cette maladie en sol organique. L'incidence est toutefois faible. Pour plus de détails sur cette maladie et les méthodes de contrôle, vous pouvez consulter l'avertissement No 05 du 31 mai 2007 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a05tn07.pdf>).
- **Tache bactérienne** : la maladie est en progression. On observe des symptômes dans plusieurs champs. Ceux-ci sont généralement limités aux plus vieilles feuilles (feuilles du bas). Dans certains cas plus sévères, la maladie atteint les feuilles intermédiaires, ce qui peut occasionner des pertes significatives à la récolte. Les conditions de mouillure prolongée du feuillage favorisent la multiplication des bactéries et, les éclaboussures d'eau, leur propagation. Comme aucun produit n'est disponible pour lutter contre cette maladie, **les producteurs concernés doivent à tout prix éviter de propager la bactérie aux autres champs de la ferme**. La description des symptômes et les mesures de lutte recommandées sont présentées dans l'avertissement No 06 du 8 juin 2007 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn07.pdf>).
- **Mildiou** : la maladie est en progression. On observe une augmentation du nombre de champs porteurs de mildiou. Cependant, les symptômes sont observés principalement sur les feuilles du bas et le nombre de lésions est faible. Il est important d'intervenir dans les champs affectés et de protéger les champs environnants. Pour plus de détails concernant l'identification du mildiou et la stratégie d'intervention recommandée contre cette maladie, consultez l'avertissement No 06 du 15 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn06.pdf>).
- **Moisissure grise** : encore très présente.

Ailleurs au Québec, la situation est similaire à la semaine dernière. On observe toujours une présence modérée de moisissure grise à la base des plants dans le secteur de l'Île d'Orléans.

Nécrose marginale (carence en calcium)

Les conditions climatiques des derniers jours ont été peu favorables au développement de la nécrose marginale. Conséquemment, il y a peu de symptômes observés présentement à l'exception de quelques cas dans la laitue romaine près de la maturité.



Demeurez vigilant dans les prochains jours et surveillez les conditions favorables à l'apparition de cette carence. Pour plus d'information concernant la nécrose marginale, consultez la stratégie d'intervention contre le cœur noir présentée dans l'avertissement **No 04** du 2 juin 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a04tn05.pdf>).

OIGNON

Thrips de l'oignon

Les thrips sont toujours peu nombreux dans les champs d'oignon jaune et d'oignon espagnol en Montérégie-Ouest. Dans les régions de Lanaudière et de Québec, les thrips n'ont pas encore été observés. L'évolution des populations dépendra des conditions climatiques des prochains jours. Si les précipitations restent fréquentes et les températures modérées, les populations devraient demeurer faibles.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter la stratégie d'intervention présentée à la fin de l'avertissement **No 06** du 25 juin 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn04.pdf>).

Mouche de l'oignon

Selon les observations réalisées à Sainte-Clotilde par Agriculture et Agroalimentaire Canada, le creux entre les périodes de ponte pour la mouche de l'oignon semble atteint. De manière générale, dans les champs d'oignons jaunes, il n'est plus nécessaire d'intervenir contre les adultes pour le moment. Vous serez avisé lorsque la seconde période d'émergence des adultes débutera. Cependant, demeurez vigilant et prenez le temps de dépister tous vos champs, car l'émergence des adultes et la ponte peuvent avoir débuté dans certains champs ayant un microclimat particulier. On rapporte notamment des dommages importants dans certains champs d'oignons verts cette semaine. Pour plus de détails, vous pouvez consulter l'avertissement **No 04** du 28 mai 2009 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a04tn09.pdf>).

Brûlure de la feuille (*Botrytis*)

En Montérégie, le nombre de taches demeure faible dans les champs d'oignons jaunes. On note une progression de la maladie dans la région de Lanaudière; le nombre de taches est variable selon les cultivars observés. Dans la région de Québec, les applications de fongicides ont débuté, mais l'incidence de la maladie est faible.

Continuez les traitements préventifs dans tous les champs d'oignons jaunes et, au besoin, dans l'oignon espagnol. Chez les producteurs d'oignons espagnols ayant subi des dommages importants dans leur champ depuis le printemps (grêle, vent), il serait sage, dans certains cas, de débuter une régie de pulvérisation préventive comme c'est le cas dans l'oignon jaune, principalement si le temps demeure humide. Cette régie protégera les champs contre la brûlure de la feuille, le mildiou et la tache noire (*Stemphylium*), des maladies qui peuvent potentiellement occasionner des pertes importantes.

La stratégie d'intervention détaillée contre la brûlure de la feuille est présentée dans l'avertissement **No 06** du 15 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn06.pdf>).



Pourriture bactérienne

Des plants affectés par cette maladie ont été observés dans certains champs d'oignon espagnol en Montérégie. Intervenez si vous observez des dommages significatifs.

Si vous désirez obtenir plus de détails sur la pourriture bactérienne de l'oignon, consultez l'avertissement No 07 du 22 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a07tn06.pdf>).

POIREAU ET AIL

Teigne du poireau

Comme nous l'avons déjà mentionné dans l'avertissement No 08 du 25 juin 2009 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a08tn09.pdf>), les captures de papillons sont très variables d'un site à l'autre et généralement faibles cette année. De plus, on a observé des dommages même sur les sites où aucune teigne n'avait été capturée.

Différentes hypothèses sont présentement étudiées pour expliquer cette situation. Une des hypothèses vise les nuits souvent froides ou venteuses du printemps dernier qui auraient fait en sorte que la rencontre des papillons mâles et femelles n'a eu lieu que sur certains sites très bien abrités à l'extérieur des champs. Seules les femelles prêtes à pondre se seraient par la suite déplacées vers les champs commerciaux. Une autre hypothèse vise les phéromones utilisées pour capturer les papillons qui auraient pu être défectueuses. Vous serez avisé aussitôt que possible lorsque la situation sera mieux comprise.

Conséquemment, dans une telle situation, la prudence s'impose et **nous recommandons de vous fier davantage au modèle de prévision inclus dans le logiciel CIPRA (Agriculture et Agroalimentaire Canada) pour prévoir le pic d'activité des papillons.** Selon le modèle CIPRA, **le pic d'activité des papillons a eu lieu cette semaine (5 juillet) pour les régions situées plus au sud du Québec : Montérégie, Lanaudière, Laval et Basses-Laurentides.** Un autre avis sera communiqué pour le pic d'activité des papillons pour les régions plus au nord. Pour plus d'information, nous vous invitons à communiquer avec votre conseiller régional.

Stratégie d'intervention

La stratégie de lutte contre la teigne du poireau vise à détruire les jeunes larves peu après l'éclosion des œufs et avant que celles-ci aient le temps de pénétrer trop en profondeur dans les tissus foliaires.

- Traitez seulement les champs dans lesquels les larves ont causé des dommages significatifs par le passé (sites à risque). La présence d'une quantité significative de dommages dus à la génération précédente est aussi un bon indice que l'on devrait intervenir.
- **Appliquez l'insecticide environ 12 jours après le pic d'activité des papillons, soit autour du 17 juillet.**
- Utilisez beaucoup d'eau (jusqu'à 1 000 litres à l'hectare), de manière à rejoindre les jeunes larves qui auront commencé à s'enfoncer dans le feuillage.



Pour les producteurs qui désireraient obtenir un contrôle encore plus serré de l'insecte (aucun dommage toléré au feuillage), on peut faire deux traitements plutôt qu'un seul : le premier 12 jours après qu'un nombre significatif de papillons aient été capturés, le second environ 10 jours plus tard.

Pour plus de renseignements concernant la teigne, vous pouvez consulter le bulletin d'information No 03 du 7 juillet 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b03tn06.pdf>).

Texte rédigé par :

Julie-Andrée Gagnon, agronome, Pleine Terre, S.E.N.C.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES
MARIO LEBLANC, agronome – Avertisseur - terre noire
Centre de services de Saint-Rémi, MAPAQ
118, rue Lemieux, Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0
Téléphone : 450 454-2210, poste 229 - Télécopieur : 450 454-7959
Courriel : Mario.LebLANC@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin, agronome et Cindy Ouellet RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 10 – carotte, céleri, laitue... – 9 juillet 2009



**CAROTTE, CÉLERI, LAITUE,
OIGNON, POIREAU**

Avertissement No 10 – 2009, page 7